

La Gazette Pennole

MAIRIE DE PENNE

Le Bourg—81140 PENNE

Responsable de publication :

Jean-Luc Kretz

Ont participé à ce numéro :

Florence Ayçaguer, Philippe Delabre,

Charlotte Eudier, Jihan Ghiati,

Thierry Guiraud, Jacky Lacombe,

Sylvain Renard.

Maquette, Mise en page :

Chantal Gilli

N° 5 — 2^{ème} Trimestre 2010 — 20 juin

Bulletin d'informations municipal



SOMMAIRE

Page 1

EDITO :

Le mot du Maire

Pages 2 - 3 - 4 - 5

VIE COMMUNALE

Budgets, Site Internet, Salle des fêtes, PLU, Assainissement, Eau, restauration collective, ...

Pages 6 - 7 - 8 - 9

VIE INTERCOMMUNALE

Budgets, Maisons de vie, Tennis, Site internet, Commission...

Page 10

EN BREF

Les annonces, les manifestations de l'été, l'État civil, ...

Numéros utiles

Mairie

☎ : 05-63-56-31-11

Fax: 05-63-56-39-40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Site : <http://www.mairiedepenne.fr>

Horaires d'ouverture :

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Fermé le mercredi et week-end

Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)

☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

Pompiers

☎ : 112

Gendarmerie

☎ : 05-63-56-48-30

ÉDITO

Le mot du Maire

Nous arrivons enfin à l'été. Malgré le temps maussade, espérons que le soleil va pointer son nez durablement.

L'équipe municipale est au travail : vous pouvez prendre connaissance des différents dossiers dans cette gazette.

Malgré de mauvaises nouvelles comme la suppression de la taxe professionnelle, la réforme des collectivités territoriales, la baisse des recettes (droits de mutation) et la baisse significative des subventions, nous continuons à faire avancer les projets pour lesquels nous nous étions engagés.

Le Château va ouvrir ses portes en juin. Je dois féliciter Sophie et Axel Letellier pour leur ténacité et pour leur audace. La mairie essaiera de les

accompagner le mieux possible pour que ce projet puisse amener au village de Penne le développement touristique et économique qu'il mérite. Bien sûr nous pensons aux habitants du bourg pour essayer de trouver des solutions afin que ce projet ne soit pas une nuisance pour eux – pour le stationnement par exemple.

Je terminerai cet éditorial en ayant une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés ces derniers mois et je dis à leur famille que Penne est un village solidaire qui pense aux siens et qui ne les oublie pas.

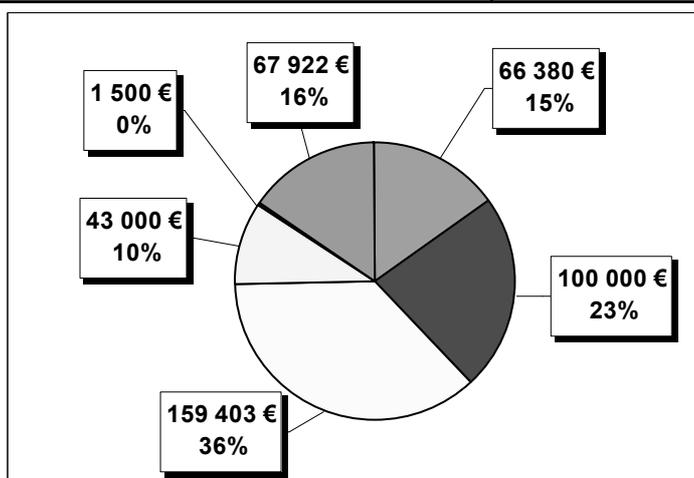
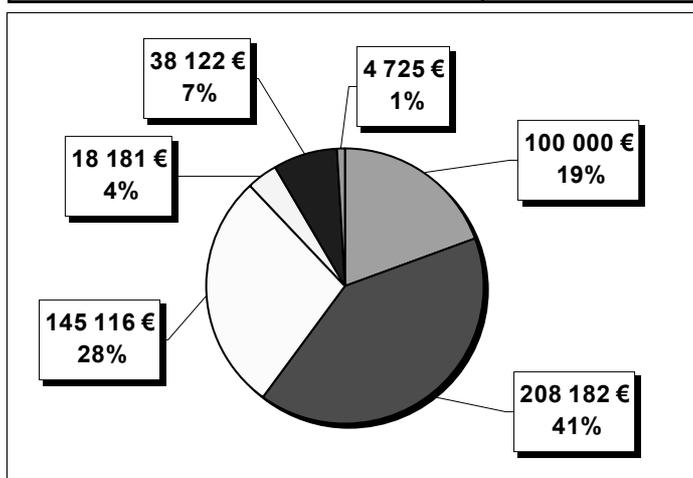
Bon été,

Bien à vous,

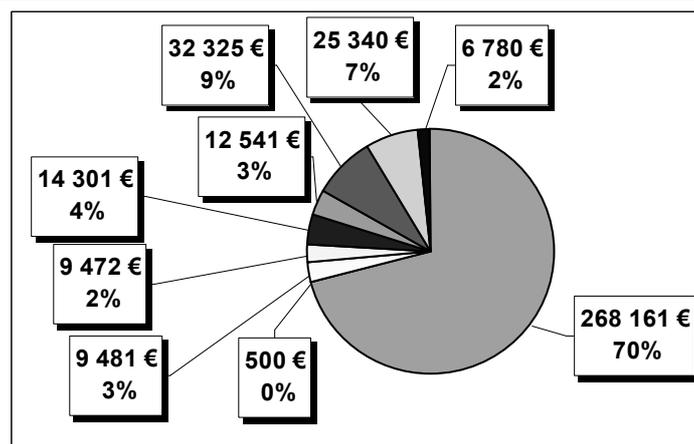
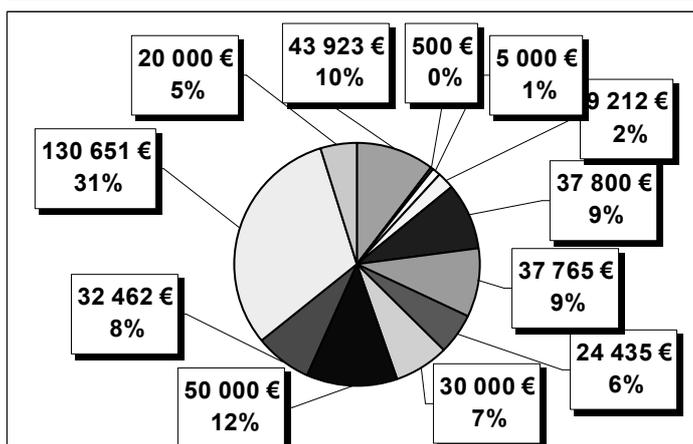
Jean-Luc KRETZ

BUDGETS PREVISIONNELS DE LA COMMUNE DE PENNE**BUDGET DE FONCTIONNEMENT—COMMUNE**

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	100 000 €	Produits des services	66 380 €
Charges de personnel	208 182 €	Impôts et taxes (dont 56000 € d'impôts locaux, TH, TF, TP)	100 000 €
Autres charges de gestion courante	145 116 €	Dotations et participations	159 403 €
Charges financières (annuités emprunts)	18 181 €	Autres produits de gestion courante	43 000 €
Virement section invest.	38 122 €	Produits exceptionnels	1 500 €
Amortissements	4 725 €	Remboursements salaires (eau, ST, Font-bonne)	67 922 €
		Reprise excédent 2008	76 121 €
TOTAUX	514 326 €	TOTAUX	514 326 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT—COMMUNE**

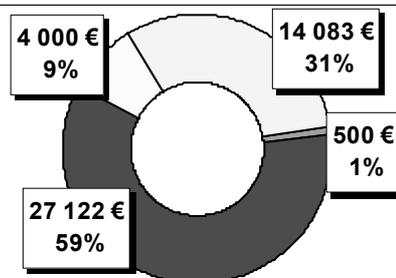
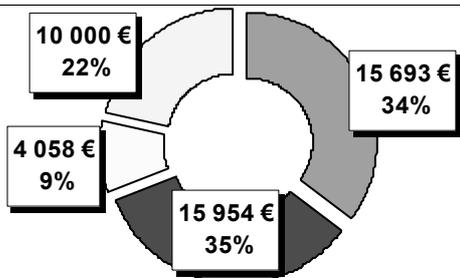
DÉPENSES		RECETTES	
Emprunts annuités	43 923 €	Emprunt	268 161 €
Cautions	500 €	Cautions	500 €
Matériels divers	5 000 €		
Acquisition terrains	9 212 €		
Ecole Belaygues	37 800 €	Subv. CG (Belaygues)	9 481 €
Ecole Roussergue	37 765 €	Subv. CG (Roussergue)	9 472 €
Mur Ecole	24 435 €	Subv. CG (Mur école)	14 301 €
Etude PLU	30 000 €	Subv. CG (salle polyvalente)	12 541 €
Salle polyvalente	50 000 €	Subv. CG (chaudière à bois)	32 325 €
Chaudière bois	32 462 €	Subv. Feeder	25 340 €
Déficit reporté	130 651 €	TVA	6 780 €
Autres Etudes	20 000 €	Virement section fonctionnement	42 847 €
TOTAUX	421 748 €	TOTAUX	421 748 €



Votés en Conseil Municipal du 19 avril 2010

BUDGET DE FONCTIONNEMENT—TRANSPORT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges générales	15 954 €	Vente de produits	500 €
Charges de personnel	15 693 €	Subv. d'exploitation	27 122 €
Amortissements	4 058 €	Produits exceptionnels	4 000 €
Virement Sect° Investissement	10 000 €	Excédent reporté	14 083 €
TOTAUX	45 705 €	TOTAUX	45 705 €

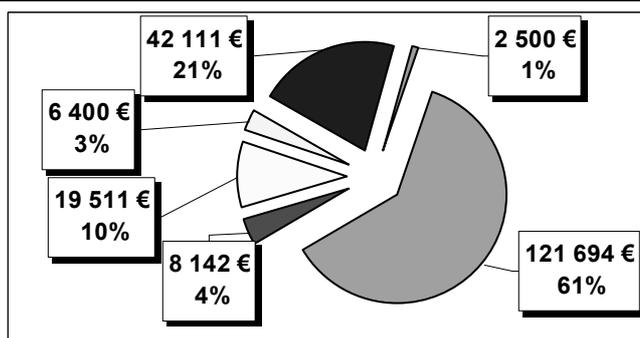
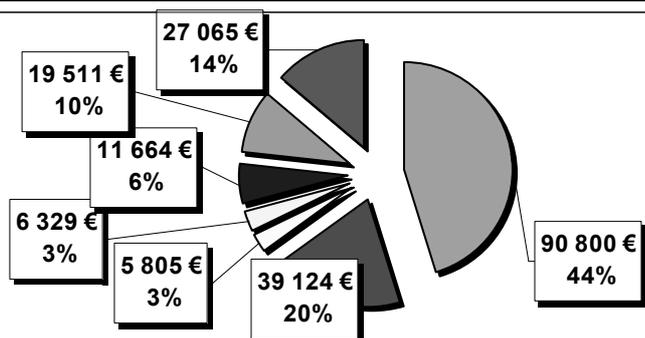


SECTION D'INVESTISSEMENT—TRANSPORT

DÉPENSES		RECETTES	
Amortissements	4 000 €	Amortissements	4 058 €
Acquisition matériel	22 960 €	Virement sect° fonctionnement	10 000 €
		Excédent reporté	12 902 €
TOTAUX	26 960 €	TOTAUX	26 960 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT—EAU / ASSAINISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges générales	90 800 €	Vente de produits	121 694 €
Charges de personnel	39 124 €	Subv. d'exploitation	8 142 €
Autres charges	5 805 €	Amortissement	19 511 €
Charges gestion courante°	6 329 €	Produit Exceptionnel	6 400 €
Charges financières	11 664 €	Excédent reporté	42 111 €
Amortissements	19 511 €	Tavaux en régie	2 500 €
Vir. Sect. Investissement	27 065 €		
TOTAUX	200 358 €	TOTAUX	200 358 €



SECTION D'INVESTISSEMENT—EAU / ASSAINISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Emprunts	28 435 €	Virement section fonctionnement	110 000 €
Amortissements	19 511 €	Amortissement	19 511 €
Périmètres	49 468 €	Agence + CG	30 100 €
Assainissement (études)	30 506 €	Subv. CG	14 147 €
Assainissement (travaux)	239 200 €	Subv. Départ. + agence Eau (assainis.)	130 000 €
Maillage (matériel)	25 000 €	Subv. Départ. + agence Eau (maillage)	31 640 €
Matériel spécifique	48 145 €	Subv. annuités	5 524 €
Acquisition Matériel	10 000 €	Virement section fonctionnement	27 065 €
Assainissement (acquisition terrains)	30 000 €	TVA	17 300 €
		Excédent	94 978 €
TOTAUX	480 265 €	TOTAUX	480 265 €

SALLE DES FÊTES : COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE

La dernière gazette faisait état d'une étude (coût 430€) confiée au SDET (Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn) pour connaître la validité économique de l'installation de panneaux solaires sur la toiture (à refaire) de la salle des fêtes. Nous espérons ainsi obtenir quelques recettes supplémentaires.

Les résultats de l'étude montre que cette piste n'est pas intéressante en l'état pour la commune.

Voici les chiffres :

Dépenses :		Recettes :	
Emprunt capital et intérêts	146 306€	Vente d'énergie	227 416€
Frais maintenance assurance	51 003€		
Résultat net sur 20 ans après amortissement : - 69 468€			

Le modèle économique n'est donc pas viable : en effet, il apparaît aujourd'hui obligatoire pour la collectivité de soumettre ce projet à une comptabilité séparée (budget annexe). Outre le fait que le résultat annuel est soumis à l'impôt sur les sociétés, il y a obligation pour la commune d'amortir son bien, d'où le résultat net négatif après amortissement.

**SITE INTERNET**

Le Site Internet de la commune est maintenant accessible, quoique encore inachevé, à l'adresse **www.mairiedepenne.fr**.

Vous pourrez notamment y trouver les gazettes récentes. Nous compléterons prochainement par la mise en ligne des anciennes gazettes.

Vous y trouverez des informations sur l'évolution, au fil des semaines, des dossiers sur lesquels nous travaillons actuellement, un annuaire de tous les professionnels et associations de la commune.

Il manque encore sur l'annuaire du Site de nombreuses coordonnées de professionnels, mais aussi d'associations. N'oubliez pas de les communiquer en les envoyant, soit par courrier postal à la mairie, soit par mail à l'adresse de Sylvain Renard (srenard@pcpc.fr), selon le schéma suivant :

- Raison sociale - Activités/ services
- Nom de contact
- Adresse postale
- Téléphone
- Adresse mail

Nous avons pensé également qu'il serait plus attrayant d'agrémenter le contenu de chaque fiche (associations ou professionnels), par l'ajout :

- D'un ou plusieurs visuels (photos, logo, etc...) afin de rendre votre fiche activité plus conviviale. Dans le cas où vous fournissez plusieurs visuels, merci d'identifier celui que vous souhaitez voir utilisé comme visuel principal.
- D'éventuels ajouts ou corrections textuels pour modifier votre fiche.

Si vous avez des suggestions ou remarques sur le contenu du site web, n'hésitez pas à nous en faire part.

Merci à l'équipe municipale qui a réfléchi à l'architecture de ce Site, mais aussi à Régine Boutonnet et Pierre Malrieu pour leur précieuse contribution.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un des deux appartements communaux de Belaygues a été libéré. La mairie va engager des travaux pour une future location, nous espérons la fin de

ces travaux avant le début de l'hiver.

En ce qui concerne les autres logements communaux, une étude de mise en conformité électrique et de travaux d'urgence est en cours.

GROUPE DE RÉFLEXION SUR LES REPAS SCOLAIRES

Cela fait maintenant 14 mois qu'un groupe « évolutif » d'une dizaine de personnes se réunit régulièrement autour des questions de l'amélioration de la qualité des repas scolaires et de la valorisation des produits locaux.

Ce groupe se compose de producteurs (viande et maraîchage), de parents d'élèves du RPI Penne/Vaour et des écoles de Bruniquel/Saint-Maffre, d'élus membres du SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) et d'un chargé de mission du Pays Albigeois qui nous appuie dans notre démarche.

Notre problématique est simple : AGIR sur la qualité des repas servis aux élèves par un meilleur équilibre alimentaire et une garantie sur la qualité des produits consommés.

Nous sommes convaincus en effet que notre territoire et ses acteurs (Fontbonne, parents d'élèves, produc-

teurs, élus locaux) forment un espace privilégié pour faire évoluer les pratiques.

Nous avons donc très récemment organisé une rencontre avec les parents d'élèves et des professionnels de la restauration qui va permettre de rédiger un cahier des charges allant dans le sens des évolutions souhaitées.

Ainsi, nous réfléchissons également à la mise en place progressive d'un réseau de producteurs locaux de produits de qualité qui pourrait s'appuyer pour une part sur la demande émanant de Fontbonne (environ 60 000 repas annuels fabriqués).

Nous pensons qu'à terme cela pourrait garantir à de jeunes agriculteurs des débouchés de production mais



aussi d'encourager d'autres à s'installer sur le territoire.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

La Commission en charge de l'élaboration du PLU, s'était réunie le 25 septembre 2009, autour des thématiques de travail suivantes :

1 – Rappel des motivations d'évolution du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

2 – Bilan du POS.

3 – Elaboration des lignes directrices du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable).

4 – Prochaines étapes.

- ⇒ **Etablir le cahier des charges avec la DDT pour le bureau d'étude qui sera chargé du PLU.**
- ⇒ **Faire les appels d'offre.**

Depuis lors, la DDT (Direction Départementale des Territoires, ex DDEA) a été contactée et le cahier des charges pour la consultation des Bureaux d'Etudes établi. Ce cahier définit ainsi les différentes phases d'élaboration :

- **Phase 1 : Réunion de démarrage de l'étude. Réalisation d'un diagnostic portant sur l'ensemble du territoire communal en intégrant les contraintes supra communales et en mettant en évidence les enjeux au regard des articles L.123.1 et R.123.2.1 du code de l'urbanisme. Concertation (supports pour exposition permanente)**
- **Phase 2 : Elaboration du projet d'aménagement et de développement durable au regard des articles L.123.1 et R.123.3 du code de l'urbanisme et définition des orientations d'aménagement qui en découlent.**

Concertation (supports pour exposition permanente).

- **Phase 3 : Elaboration du dossier minute de P.L.U. conformément aux articles L123-1 et suivants et R123-1 et suivants du code de l'urbanisme. Concertation (supports pour exposition permanente).**
- **Phase 4 : Elaboration du dossier de P.L.U. arrêté. Rédaction du projet de bilan de la concertation.**
- **Phase 5 : Elaboration du dossier d'enquête publique.**
- **Phase 6 : Assistance à la commune pour la phase d'enquête publique et modifications éventuelles du dossier avant approbation.**

À la suite de cette procédure finalisée fin 2009, un 1^{er} appel d'offre a été lancé début 2010. De fait, le délai de réponse donné (délai minimal choisi, soit 1 mois), a été jugé trop court par nombres de candidats intéressés et 1 seul postulant a pu répondre. La consultation a donc été jugée infructueuse.

Un 2^{ème} appel d'offre a du être relancé, avec un délai de réponse plus long de 2 mois. Lors de l'ouverture des plis du 14 juin 2010, 7 candidats ont soumissionné. L'ingénieur de la DDT, doit maintenant établir un classement comparatif (prix fixe + options...), afin de nous permettre d'opérer un choix justifié.

Nous espérons être en mesure de retenir un candidat d'ici début septembre au plus tard. Ce choix devra ensuite être validé par le Conseil Municipal, afin que la Commission PLU puisse, avec l'aide logistique de ce Bureau d'Etude, continuer la réflexion et le travail engagés, et mener à terme ce long et lourd dossier.

EAU :**Maillage**

Une réunion de terrain est prévue fin juin avec l'ingénieur de la DDT pour appréhender les différents sites susceptibles de recevoir un réservoir majeur, qui permettrait d'alimenter à la fois Fontblanque, Fontbonne, Roussergues et Vaour, depuis Amiel, et en réglant par la même occasion les soucis de pression du Pic et d'ailleurs.

Périmètres de protection des sources captées d'Amiel et de la Madeleine**Les colorations pour la Madeleine ont été réalisées le 17 mars 2010 :**

- La fluorescéine, injectée à l'aven du Senchet, est ressortie au Cuzoul bleu 3 semaines plus tard.
- La rhodamine, injectée dans une doline de Barganelles est ressortie à la Loutre 3 semaines plus tard.
- Le naphthionate de sodium injecté à Moncéré ressortait à la Madeleine 48 heures après.
- Nous n'avons pas encore les ré-

sultats d'analyses pour la perte du cimetière.

**Grâce à une bonne pluviométrie, nous avons pu effectuer les colorations pour Amiel le 19 mai 2010 :**

La fluorescéine a été injectée dans une doline à Palot, la rhodamine dans une doline à Gabach, et le naphthionate dans l'igue du Frau. Nous n'avons encore aucun résultat d'analyse des prélèvements de ces colorations. C'est quand le laboratoire les aura tous effectués, que l'hydrogéologue agréé par la DDASS, pourra rédiger son rapport d'expertise et définir les différents périmètres de protection.

Nous l'espérons pour fin 2010.

ASSAINISSEMENT :

La station d'épuration (bassins plantés de roseaux) se situera en aval de la source du Thouron.

Schématiquement :

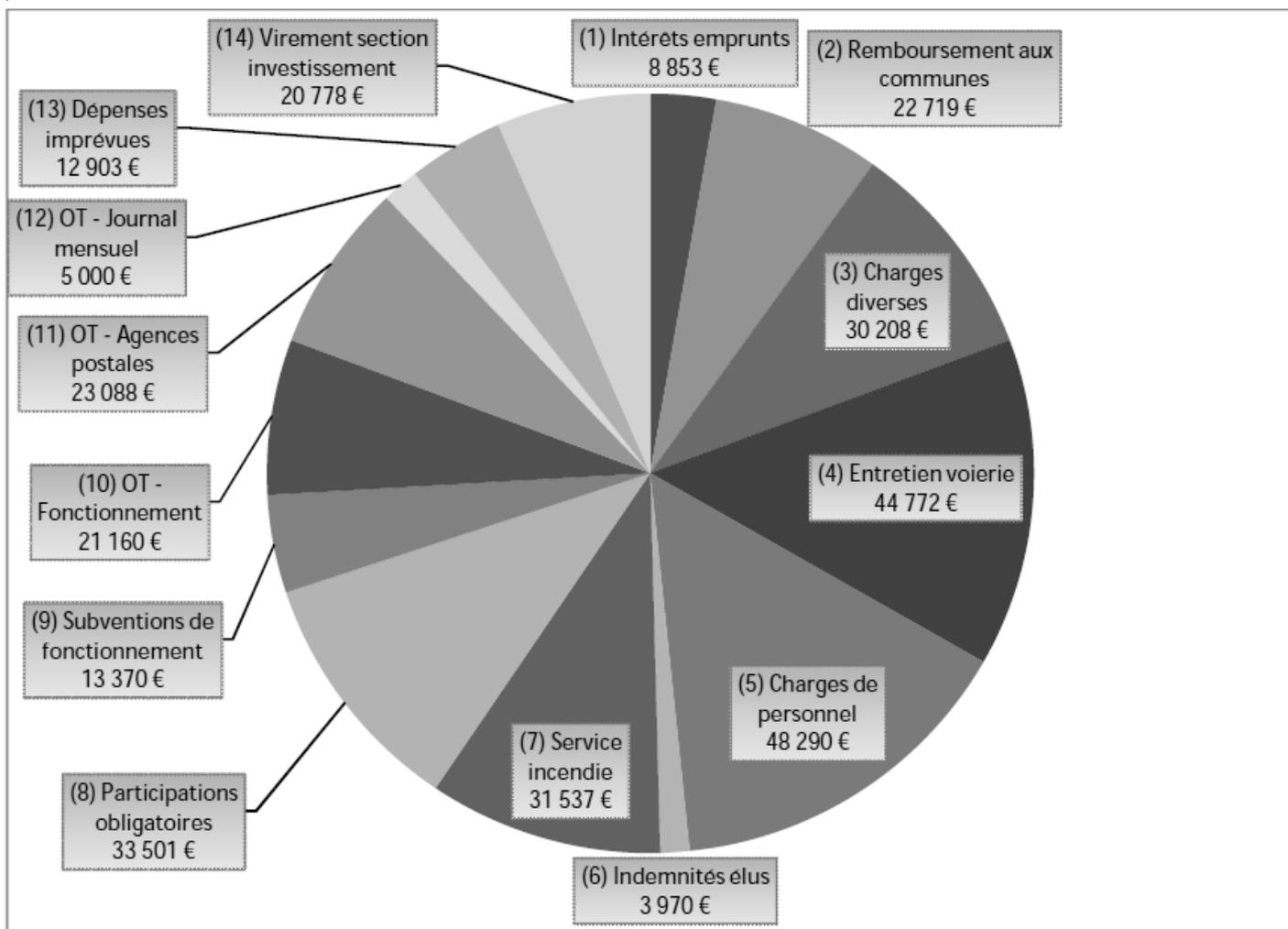
- Un réseau de transfert nord part de la salle des fêtes, devant le café, descend par la Caussade, longe la voie communale n° 23, puis la D115, et rejoint la station.
- Un réseau de transfert sud traverse le village par le périphérique (D133) et rejoint la station au niveau de la Bargade.

Des pompes de relevage seront nécessaires pour les usagers en contrebas du cimetière. Une prise en charge collective de ces pompes est programmée pour préserver à tous l'équité nécessaire à l'accès à ce service.

Le montant des travaux pour les réseaux de transferts est de 383856€ HT, dont 25% de subvention du Conseil Général, et 25% de subvention de l'Agence de l'Eau. Reste 191928€ HT à la charge de la commune.

Le montant des travaux pour la station d'épuration est estimé à 172000€ HT, soit 86000€ HT à la charge de la commune.

Après appel d'offres, et choix des entreprises dans le courant de l'été, nous pensons pouvoir entamer les travaux en octobre.

BUDGETS 2010 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**Fonctionnement dépenses - Prévisionnel 2010 - Total : 320 149 €**

(1) Intérêts emprunt - 8 853 €

(2) Remboursement aux communes :

- a. Milhars (remb. Locaux et personnel mis à disposition de l'O.T.) - 7 569 €
- b. Communes membres Federteep (transport scolaire) - 9 000 €
- c. SIVOS Penne-Vaour : remb. personnel mis à disposition - 4 550 €
- d. Vaour : remb. Mise à disposition locaux école - 1 600 €

(3) Charges diverses : 30 208 €

- a. Electricité, carburant, combustibles, télécommunication, fournitures diverses ...
- b. Entretien locaux et matériel roulant
- c. Etudes et recherches
- d. Assurances locaux et matériel

(4) Entretien des voies (voirie) - 44 772 €

(5) Charges de personnel (salaires + charges) : employé intercommunal (1 temps plein), personnel administratif (1 temps partiel), personnel CLAE (1 temps partiel)- 48 290 €

(6) Indemnités élus (président) - 3 970 €

(7) Service incendie (centre de secours Vaour) - 31 537 €

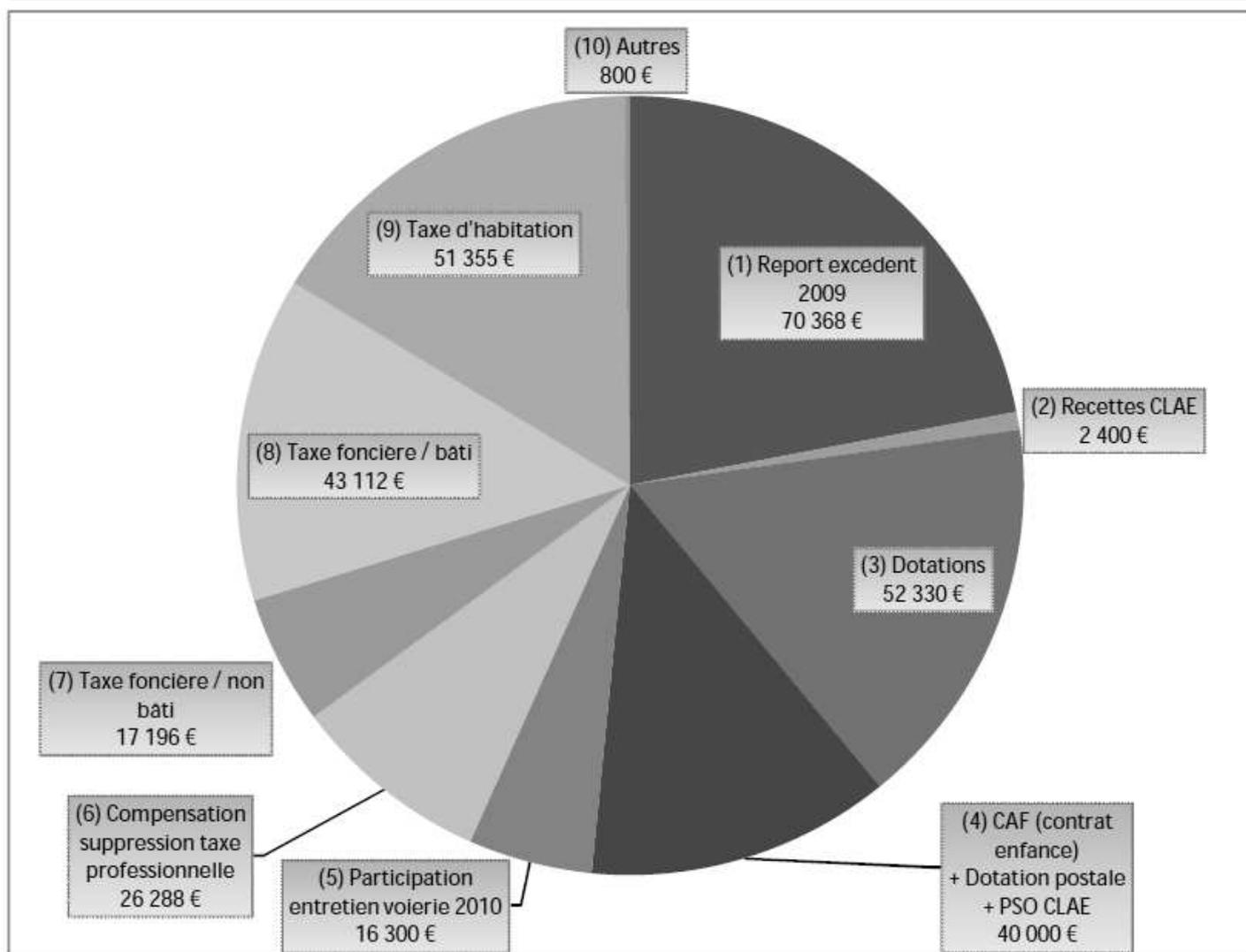
(8) Participations obligatoires :

- a. Syndicat Vère - Cérou : 4 860 €
- b. Centre Social Cordes-Vaour : 5 230 €
- c. Transport à la demande : 3 510 €

DU CAUSSE NORD OUEST DU TARN

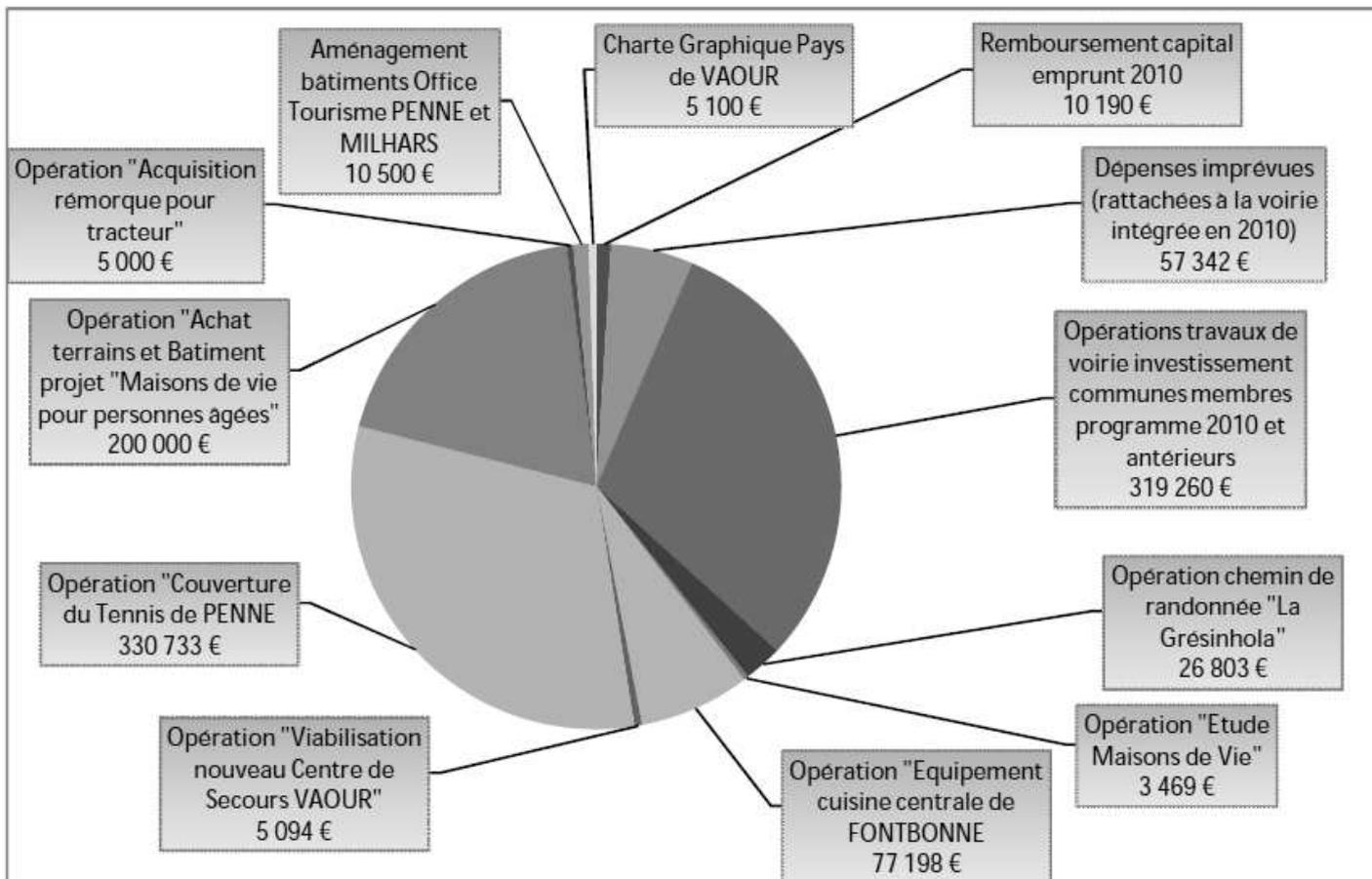
- d. Pays de l'Albigeois et des bastides : 4 401 €
- (9) Subventions de fonctionnement :
- Association Familles Rurales Vaour : 5 030 €
 - Association C'Vital : 2 530 €
 - Association Ballon Voyageur : 1 800 €
 - Association L'Eté de Vaour : 3 000 €
 - Amicale des Sapeurs Pompiers : 700 €
 - ADMR : 310 €
- (10) Office de Tourisme : fonctionnement : 21 160 €
- (11) Office de Tourisme : remb. Prise en charge Agences Postales Penne et Milhars : 23 088 €
- (12) Office de Tourisme : subvention pour édition du bulletin mensuel : 5 000 €
- (13) Dépenses imprévues : 12 903 €
- (14) Virement à section investissement : 20 778 €

Fonctionnement recettes - Prévisionnel 2010 - Total : 320 149 €

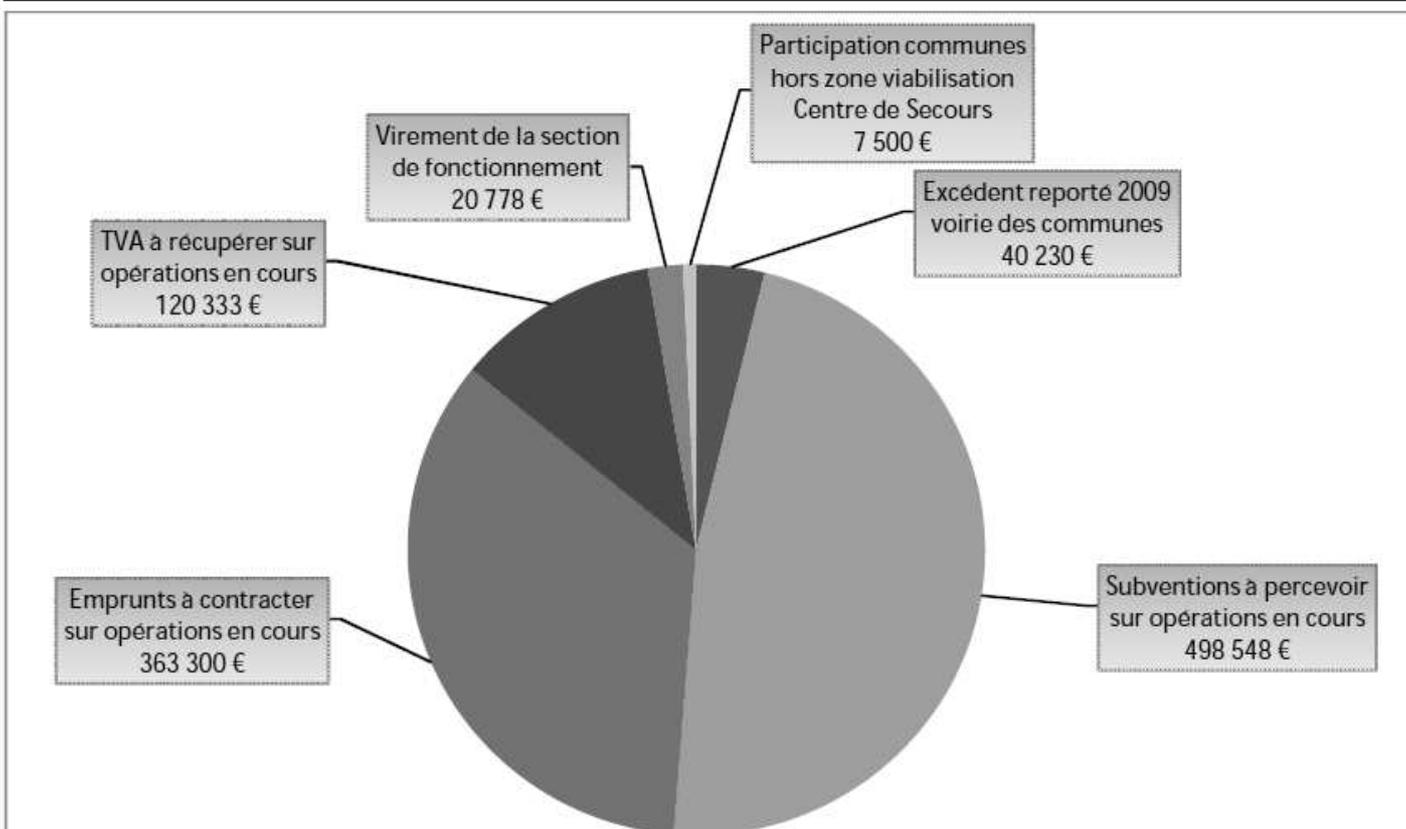


BUDGETS 2010 DE LA CCCNOT (suite)

Investissement dépenses - Prévisionnel 2010 - Total : 1 050 689 €



Investissement - recettes - Prévisionnel 2010 - Total : 1 050 689 €





CUISINE CENTRALE DE FONTBONNE

La communauté de communes a décidé d'un emprunt de 77198€ (dont 51435€ de subventions d'investissement) de manière à permettre à l'association Fontbonne d'équiper les tout nouveaux locaux de la cuisine centrale dont la construction a été financée par le Conseil Général.

COUVERTURE DU COURT DE TENNIS



Le projet de financement de la couverture d'un des courts de tennis à l'aide de la revente d'électricité provenant des panneaux photovoltaïques installés en toiture a malheureusement échoué.

En effet, le budget de financement de 330 000 euros d'emprunt, voté par la CCCNOT s'appuyait dans la partie « ressources » sur deux piliers :

- d'une part, sur le rachat par EDF de l'électricité à un tarif garanti de 0,6 euros/KW, tarif abaissé par décret début janvier à 0,4 euros/KW, ce qui a fait perdre à ce projet 1/3 de ses ressources.

- d'autre part sur les subventions, et notamment celles des fonds européens FEDER affectés au développement du photovoltaïque. Cette subvention très importante (38 000 euros) n'a pas été accordée à notre projet sous prétexte que le bâtiment concerné, par

nature non chauffé, n'engendrait pas d'économie d'énergie.

Une commune du Tarn, avec un projet de salle de sport identique au nôtre, a elle, obtenue cette subvention, parce qu'elle y a installé le chauffage... ce qui fait dire à cette ancienne députée européenne, maire de Puylaurens : « Dans ces dossiers, on nous force à consommer de l'énergie pour pouvoir prétendre ensuite l'économiser, c'est absolument aberrant... »

Le plan de financement a donc été « rogné » par les deux bouts.

Ayant malgré tout obtenu sur l'aspect « projet sportif et associatif » de ce dossier 48 000 euros de subventions du département et de la région, le bureau du conseil communautaire explore actuellement la possibilité de financement d'une couverture plus traditionnelle type hangar agricole.

Tout ceci dans l'objectif de permettre aux 25 enfants de l'école de tennis mais aussi aux adhérents de l'association de ne pas dépendre trop souvent des caprices de la météo.

SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VAOUR

Une commission ad hoc s'est réunie sous



la conduite efficace de Régine Boutonnet, nouvelle Vice-présidente de l'OT, pour définir le projet et le cahier des charges du futur Site. Ainsi, après consultation de plusieurs prestataires, PCPC a été chargé de concevoir, construire et mettre en ligne le nouveau Site Internet de l'Office de Tourisme. Conçu pour être un outil ressource d'information et de communication, il présentera les informations pratiques type hébergement, restauration, activités de plein air, visites, animations mais aussi programmations et actualités culturelles, pages dédiées aux Communes et à la Communauté de Communes, répertoire des professionnels,...

L'Office de Tourisme développe ses outils de communication : une nouvelle charte graphique, appliquée à tous les supports de communication de l'OT, créant ainsi unité et cohérence d'ensemble, dépliant de présentation du Pays de Vaour et proposition est faite par la Présidente de la commission documentation de réfléchir à des entrées thématiques et à des supports de visite locaux.

Vous pourrez consulter le Site sur :
<http://www.tourisme81-paysdevaour.fr> à partir du 1^{er} juillet 2010 .

COMMISSION C.E.T.P.

La Communauté de Communes, par l'intermédiaire de sa commission « Culture, Environnement, Tourisme, Patrimoine » réfléchit à la définition d'une politique culturelle pour son territoire. La démarche a débuté en janvier dernier par la création d'un groupe de réflexion ouvert à tous qui se réunit une fois par mois. Les réunions ont lieu tour à tour dans toutes les communes de l'intercommunalité.

Après Vaour, Milhars, Le Riols et St Michel de Vax, le prochain rendez-vous est fixé au jeudi 1^{er} juillet à Marnaves.

Quelle politique culturelle pour notre territoire ?

Quels objectifs ? Quels moyens ?

Si vous souhaitez participer à la réflexion, pour tout renseignement, prendre contact avec Sylvain Renard - mairie de Penne.

PROJET DE RÉSEAU D'ACCUEIL FAMILIAL SUR LE CANTON DE VAOUR

La CCCNOT doit acheter prochainement l'ancien hôtel-restaurant de Penne, ainsi que des terrains sur Milhars et Roussayrolles, où seront implantés les futurs logements des 15 personnes âgées et des 5 accueillants familiaux.

Nous n'avons pas encore trouvé de constructeurs pour ce projet mais des pistes se dessinent. Nous en saurons un peu plus après la période estivale.

D'autres projets similaires sont en train de se créer dans le Tarn (Tanus) et le Tarn et Garonne (Cazals) avec lesquels

nous allons travailler. Le Pays de l'Albigeois et des Bastides nous aide également dans notre recherche de financement.



Une prochaine réunion avec la Région, le Département, le Pays et les collectivités concernées devrait avoir lieu pour faire le point sur les engagements de chacun.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet dans la prochaine gazette.

LE CHÂTEAU DE PENNE OUVRE AU PUBLIC ET EN AVANT-PREMIÈRE AUX HABITANTS

Après des travaux de consolidation, de restauration et la mise en sécurité du site, le château va ouvrir au public à la fin du mois de juin.

La découverte du site est axée sur les étapes de la construction du château, l'architecture féodale, la vie médiévale et l'histoire. La restauration du château, par tranches de travaux, est intégrée à la visite et à la compréhension du site. L'ouverture au public, progressive, de nouvelles parties du site permettra d'approfondir sa connaissance et de renouveler le regard.

Visites guidées, circuits d'interprétation, animations et démonstrations, chantiers de restauration en cours mettront en lumière l'histoire de ce lieu de légendes.

Dimanche 20 juin, Axel et Sophie invitent les résidents de Penne à une visite guidée et à la découverte des aménagements, suivis d'un apéritif. Rendez-vous à 11h00 au château.

Ouverture au public le 27 juin 2010, de 10h à 19h, 7/7 jours en juillet et août.



LES FÊTES DE VILLAGES

Fête de St-PAUL DE MAMIAIC

Mardi 13 juillet : Espace Tennis

14h30 : concours amical de pétanque en doublette.

A partir de 20h, apéritif suivi d'un repas champêtre, orchestre Jean-Pierre Bayle.

Réservations : 05 63 56 31 01 ou 06 85 43 10 43.

Fête de BÉLAYGUES

Dimanche 25 juillet :

11h : messe à St-Pantaléon, apéritif offert.

18h : jeux & goûter gratuits pour les enfants. Repas champêtre « Aligot », bal orchestre Bruno Barelli, tombola.

Réservations au 05 63 56 34 75 ou 05 63 56 30 22.

Fête de PENNE

du 31 juillet au 2 août :

Samedi 31 juillet :

15h : concours de Pétanque et grillades.

Dimanche 1er août :

20h : repas Moules/Frites avec l'orchestre «Equinoxe».

Réservations : 06 78 99 26 86 ou 05 63 63 96 52.

Lundi 2 août :

16h : marché Médiéval ; animations, petite restauration, orchestre «Les Charrettes».

22h : feu d'Artifice.



REPAS DE VILLAGE

Jeudi 12 août, Place de l'Eglise

19 h : apéritif offert, suivi d'un pique-nique à partager.
Réservations : 06 17 13 09 43

FÊTE « NATURE CHASSE »

Samedi 3 juillet (au Tennis)

14h30 : concours de pétanque en doublette.

19h : apéritif.

20h30 : sanglier à la broche et truffade.

21h30 : bal orchestre « Domingo ».

Réservation au 06 10 58 08 63 ou 06 85 25 64 41.



STAGE

Découverte des Arts du Cirque du samedi 7 au mercredi

11 août, de 14h à 17h30, de 7

à 14 ans, salle des Fêtes de Penne.

Mercredi 11 août à 16h, spectacle déambulatoire présenté par les enfants dans les rues de Penne.

Renseignements - réservations : Zampanos, Annie et Michel Gibé. 05 63 56 83 41 ou 06 12 86 03 42.



OPEN GRÉSIGNE : COMPÉTITION DE TENNIS

Du 17 au 25 juillet : Renseignements au 06

87 78 08 56 ou 05 63 56 32 37

Repas champêtre chaque soir à 20h30 (s'inscrire la veille).



ETAT CIVIL :

Naissances :

TARDIVEAU Naomé, Emile, Léandre, né le 07/06/2010 à « La Serre », Penne.

Décès :

LAGARRIGUE Jeanne, Raymonde décédée à Bès le 05/01/2010.

LACOMBE Marius, décédé à Montauban le 21/03/2010, domicilié à Larmandel.

GUERILLON Benoît, décédé à Saint Paul le 05/04/2010.

WAILLY Arnaud, décédé le 06/05/2010 à

Toulouse, domicilié à Plaine de Bès.

COUSIN Simone, décédée à Caussade le 18/05/2010, domiciliée Place de l'Eglise à Penne.

OUAKRIME Hamid, décédé à Montauban le 25/05/2010, domicilié à Roudoulié.

Publications de mariages :

12 juin 2010 :

LYON Hélène & DELANNOY Xavier.

19 juin 2010 :

GOJJART Marielle & CANONGE Florian.



PLUË AUX ABRIOLS ANNÉE 2010

Données relevées par Bernard PINCK	Nombre de jours de pluie.	Pluviométrie en mm
JANVIER	15 jours	103,00 mm
FÉVRIER	13 jours	94,50 mm
MARS	9 jours	49,50 mm
AVRIL	6 jours	25,50 mm
MAI	18 jours	110,50 mm
Total	61 jours	383,00 mm

EXPOS

Du 30 juillet au 15 août à l'église Ste-Catherine, Thème « **Un village médiéval** », maquette de

Coucy le château (Aisne) reconstitué avec des allumettes. Ouvert de 10h30 à 13h et de 15h à 20h.

Proposé par l'association «Sauvegarde des églises de Penne».

Vernissage de l'expo le vendredi 30 juillet à 18 heures à l'église Ste-Catherine



Du 16 juin au 30 juillet et du 16 août au 27 septembre dans l'église Ste-Catherine de Penne, «**Ils ont donné leurs noms aux rues**».

Proposé par Pierre Malrieu.



EPICERIE DE PENNE : Odile propose une exposition de **photos anciennes de Penne et de la commune**. Portraits, métiers, scènes du pays autrefois, ces sources photographiques partent des débuts de la photo jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

Vous pouvez également lui proposer des photos.